

Mercredi 25 février 2015

Monsieur le Recteur, j'espère que vous saurez m'aider avec un problème de logique.

Comme mes collègues ici, j'ai depuis longtemps à cœur de contribuer à faire de l'UQAM une grande université d'enseignement, et une université où il se fait une recherche de haut calibre international. Je souscris donc avec enthousiasme à l'axiome que vous nous avez proposé, à savoir de : « mettre l'académique au cœur des décisions et des orientations de l'UQAM ».

Or, une analyse rigoureuse des états financiers officiels de l'UQAM démontre que les habitudes budgétaires de votre administration la mènent, année après année, à négliger dans ses prévisions budgétaires notre mission fondamentale d'enseignement et de recherche, se trouvant ainsi à hypothéquer indûment notre fond de fonctionnement ; pour en arriver chaque année à devoir faire in extremis des transferts significatifs vers le fond d'immobilisation pour respecter la loi sur les organismes à buts non lucratifs. Cela est encore une fois au menu cette année, malgré des coupures gouvernementales intempestives et irresponsables.

De plus, à un projet mûrement réfléchi des professeurs, un projet qui a été développé en gardant toujours en tête cet axiome fondamental que leur mission est la transmission et le développement des connaissances; votre administration oppose un projet de convention collective de conception caricaturalement « patronale » qui nuirait grandement à cette mission des professeurs ; et qui leur retirerait beaucoup des moyens et des outils qui ont contribué à ce qu'ils fassent de l'UQAM la grande université qu'elle est devenue en seulement 40 ans.

Si plusieurs des mesures du projet présenté par votre administration venaient à être mises en place, cela aurait rapidement pour effet de transformer l'UQAM en la pire université au Québec.

Déjà, nous avons le triste record du plus mauvais ratio professeur/étudiants, ce que le projet patronal exacerberait. En plus, ledit projet patronal aurait comme conséquence d'appauvrir encore l'appui à la recherche, ainsi que l'appui à l'implication des professeurs dans les rouages de l'université.

Plus encore, c'est le statut même de professeur qui est diminué par certaines clauses qui semblent issues d'une conception singulièrement pauvre de ce qu'est le rôle des professeurs, au lieu de les considérer comme étant les principaux artisans d'une mise en œuvre professionnelle et responsable de la double mission universitaire de transmission et de développement des connaissances.

Bref, il y a une contradiction flagrante entre votre prétention à « mettre l'académique au cœur des décisions et des orientations de l'UQAM », et le comportement de votre administration dans la pratique. Peut-être que votre administration n'est pas encore au fait de votre axiome. J'espère que vous saurez rapidement corriger la situation, et ainsi éliminer cette contradiction claire et manifeste.

François Bergeron, Département de mathématiques